



Matériel personnel que l'élève devra avoir en sa possession à la rentrée

QUANTITÉ	ARTICLE
1	Rapporteur d'angles
1	Cartable de 1 pouce et demi
2	Cahier ligné boudiné (80 pages)
1	Cahier quadrillé (50 pages)
4	Cahiers d'exercices lignés 32 pages 27 cm x 21 cm
6	Duo-tangs en plastique avec pochette
1	Boîte de crayons de plomb HB (renouvelable au besoin)
2	Gommes à effacer blanches
1	Règle plastique métrique rigide 30 cm
1	Boîte de crayons de couleur (bois)
1	Bâtons de colle grand format
1	Boîte de crayons feutres
1	Paire de ciseaux
1	Aiguiseur avec réservoir
4	Surligneurs de couleurs différentes (vert, jaune, rose et bleu)
2	Stylos (1 rouge, 1 bleu)
2	Étuis à crayons à fermeture éclair (pas de boîte en plastique s.v.p.) : - 1 simple (pour les crayons de plomb, le crayon permanent, les ciseaux, la colle, l'aiguiseur, les stylos et les gommes à effacer. - 1 à deux côtés (un côté pour les crayons feutres et l'autre côté pour les crayons en bois) Merci de bien identifier tout le matériel et de le placer dans le bon étui à l'avance!
1	Crayon noir permanent pointe fine
10	Pochettes protectrices
1	Ruban correcteur
1	Calculatrice (facultatif)
1	Paire d'écouteurs (facultatif)
1	Sac pour l'éducation physique - 1 chandail à manches courtes et 1 pantalon court
1	Paire d'espadrilles d'intérieur qui doit demeurer à l'école. Celle-ci pourra servir dans la classe et pour l'éducation physique.

SVP bien identifier les articles scolaires de votre enfant, y compris les crayons
Ainsi, les articles n'ayant pas été utilisés seront retournés à leur destinataire
en vue d'être utilisés l'année suivante. Merci !!